



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'AMAP Réunion Père-Lachaise du 26 janvier 2019 à 17h00

Les Amapiens avaient rendez-vous à partir de 16h30 pour déguster des produits de Céline Thomas (confiture et jussettes) et de Maxime Bussy (pain).

A 17h00, il y avait 55 adhérents présents ou représentés. Il y a 145 adhérents. Pour le quorum, c'est 1/3 des présents ou représentés, d'où 45. Le quorum était donc atteint.

Brigitte GERVAIS, coordinatrice de l'association AMAP RPL, souhaite la bienvenue aux personnes présentent et rappelle l'ordre du jour. Elle présente le nouveau lieu de distribution de l'AMAP RPL de l'avenue Philippe Auguste.

*L'Assemblée Générale s'organise de la manière suivante :*

1. Présentation de chaque type de contrat et son rapport moral – Légumes-Confitures-Produits laitiers- Pains
2. Présentation du blog : Rubriques livres – le panier – la toile des AMAP
3. Budgets financier 2018 et prévisionnel 2019
4. Présentation et rapport moral de l'opération « Remise à flots »
5. Questions – réponses avec les maraîchers – E.A.R.L. LEGER - et Céline Thomas, Productrice de confitures, fruits et jussettes.

### **1\* LES CONTRATS :**

- 1- LE CONTRAT LEGUMES – E.A.R.L. LEGER - Sébastien Léger - La ferme des Léger, Ferrières-en-Bray (76, Seine-Maritime)

Référents P.Aug. : Brigitte Gervais –Rue de la Réunion : Hélène De Boissezon

Prise de parole : Brigitte Gervais

### **Bilan 2018**

saison avril-sept 2018 : nombre de paniers : 92 (61 pa + 31 réunion)

nombre d'adhérents : 115 (76 pa +39 réunion)

Participation des amapiens aux paniers solidaires : 377€ pa + 242€ réunion = 619 €

saison oct. 18- mars 2019 : nombre de paniers : 124 (79 pa + 45 réunion)

nombre de nouveaux adhérents : 49 (37 pa + 17 réunion)

nombre d'adhérents : 145 (92 pa + 53 réunion)

*(dans les 145 ne sont pas comptés ceux qui étaient adhérents à la précédente saison et qui sont partis)*

Participation des amapiens aux paniers solidaires : 95 pa + 263,50€ réunion = 358,50€

Total : 619 + 358,5 = 977,50 €

On a payé des paniers solidaires à EARL LEGER :

411 € avril à sept 18 (2 paniers)

700 € oct. 18 à mars 19 (2 paniers + 1 demi)

Total : 1111 €

**Différence en moins** : 1111 – 977,50 = 133,50 € à prendre sur les réserves

Certains adhérents de la saison avril-sept 2018 « rue de la réunion» ayant déjà adhéré, ont de nouveau adhéré en octobre 2018 ; cette adhésion s'est transformée en dons.

### *Comparatif avec l'année 2017*

## Bilan 2017

saison avril-sept 2017 : nombre de paniers : 82 (53 ch + 29 haies)

nombre d'adhérents : 109 (68 ch + 41 haies)

Participation des amapiens aux paniers solidaires : 409€ ch + 222€ haies = 631 €

saison oct. 17- mars 2018 : nombre de paniers : 113 (67 ch + 46 haies)

nombre de nouveaux adhérents : 49 (26 ch + 23 haies)

nombre d'adhérents : 141 (77 pa + 64 r)

Participation des amapiens aux paniers solidaires : 99 pa + 78€ réunion = 177€

Total :  $631 + 177 = 808$  €

On a payé paniers solidaires à EABLÉGER :

356 € avril à sept 17 (1 panier + 1 demi)

518 € oct. 17 à mars 18 (2 paniers)

518 Oct. 17

Défaut : 874 €

2- LE CONTRAT CONFITURE – Céline Thomas – Le verger des Prouelles - 76660 OSMOY SAINT-VALERY

Référents P. Aug. : Frédérique Hofmann – Rue de la Réunion : Sophie Accaoui (absente excusée)

## Prise de parole : Frédérique Hofmann

Il s'agit d'un contrat avec Céline Thomas, qui propose des confitures, des fruits et des jussettes.

Saison oct. 18- mars 2019 :

Il y a 27 contrats à Philippe Auguste

Il y a 27 contrats à Philippe Auguste.  
Et 19 contrats à Rue de la Réunion.

Le verger des Prouelles de Céline Thomas est situé à côté de Dieppe ; le verger est sur deux hectares avec des plantations d'arbres fruitiers et de baies de toutes sortes. Une visite du verger est prévue une fois par an. Le voyage se fait en co-voiturage avec des personnes de l'Amap. L'année dernière elle a eu lieu le 1er juillet 2018.

Céline propose plusieurs produits, des confitures, des fruits et des jussettes. De façon plus ponctuelle, il y a aussi des pâtes de fruits et du miel (ruche du frère de Céline).

Il y a aussi des pâtes de fruits et du miel (ruché du frère de Céline). La distribution des produits de Céline a lieu tous les mois sauf au mois de février pour cette saison. Céline vient depuis Dieppe en voiture jusqu'à la ferme des maraîchers. Ensuite, elle fait la route avec eux jusqu'à Paris.

(Le verger de Céline sera décrit lorsque celle-ci arrivera plus tard vers 19h - voir les questions-réponses)

3- LES CONTRATS PRODUITS LAITIERS – SARL La Fromentellerie - Yves de la Fromentel - Ferme de Beaulieu - 77970 Pécy

Référents P. Aug. et rue de la Réunion / prise de parole : David Nicolet

David Nicolet rappelle que la conférence d'Yves de la Fromentel aura lieu le 9 février 2019 de 17h à 19h.

La ferme de Beaulieu fait 170 hectares. Elle est située dans le 77 en Seine et Marne, à côté de Pécy. Elle appartient à la famille d'Yves de Fromentel depuis 7 générations et est tenue par lui et ses proches depuis 1993.

Il y a quelques années Yves de la Fromentel a décidé de monter un atelier de transformation du lait.

Il produit des yaourts, plusieurs types de fromages. En 2018, pour l'Amap, c'était la première année de contrat avec la ferme de Beaulieu. Pour la 1ère saison, il y a eu, seulement sur Philippe-Auguste

24 contrats. En saison 2, il y a 19 contrats sur Philippe-Auguste et 7 sur La Réunion. Nous sommes en cours de saison 3 (16 PhA et 5 REU).

La distribution de produits laitiers a lieu tous les quinze jours. Au total, en "équivalent litres de lait", les contrats 2018 de l'AMAP RPL ont représenté 1443 litres (pour un total financier de 4403,90 euros). Cela représente la moitié de la production d'une vache du troupeau d'Yves, qui en compte une soixantaine, produisant chacune entre 2000 et 4000 litres de lait par an.

Il y a eu une visite organisée en juin, et une autre en octobre lors de la balade du goût.

Yves de la Fromentel souhaiterait également proposer des veaux de lait. David propose de mettre cela en place.

Une question est posée par un amapien : « *Ne pourrait-on pas changer le mode de distribution car il est complexe, et parfois des produits sont oubliés ?* »

David répond que la réflexion est en cours sur ce sujet. L'idée serait la possibilité d'avoir deux paniers fixes différents 2 fois par mois et qui se répèteraient ensuite.

#### 4- LE CONTRAT PAIN – Maxime Bussy – Le bricheton – Paris 20ème

Référents P.Aug.: Anne Rivaille –Rue de la Réunion : Sophie Accaoui (absente excusée)

Prise de parole : Anne Rivaille

Maxime Bussy est excusé, il se trouve au salon de la boulangerie à Lyon pour trouver un nouveau four.

Le bilan pain :

	Avril-sept	Oct.-mars
Réunion	10	11
Philippe Auguste	12	12

Cela fait 18 kg de pain sur les deux sites.

La visite du fournil Le Bricheton a lieu en avril / mai.

Maxime va s'approvisionner auprès de paysans/boulanger dans le sud-ouest de la France. Sa farine n'est jamais identique d'une semaine sur l'autre. Maxime va également chercher son eau à vélo dans les puits artésiens du 18<sup>ème</sup> et du 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

L'Amap RPL a été une grande aide pour Maxime lors de la création de son entreprise. Aujourd'hui, elle représente 15% de l'achat de pain du mercredi. Il est toujours très content de pouvoir fournir l'Amap RPL.

#### 2\* Le BLOG ET SES DIFFERENTES RUBRIQUES :

En 2018, il y a eu 182 articles publiés sur le blog et 7125 visiteurs

- **Les rubriques Télér'Amap** – certains programmes TV ayant un lien avec l'écologie sont indiqués dans cette rubrique – Publiés par Anne Rivaille
- **Circul'livres**, Anne Rivaille propose à l'emprunt chaque semaine des livres autour des thématiques de l'écologie, mais aussi de la cuisine des légumes...ces livres sont empruntables sur le site de l'avenue Philippe Auguste.
- **Le panier** - Cette rubrique est publiée chaque semaine par Amanda Belz les mardi soir. Elle donne parfois des nouvelles des maraîchers.
- **La toile des Amap** publiée par David Nicolet. Cette rubrique présente d'autres sites internet d'Amap en France.
- **Un rappel est fait** : Il est possible de s'inscrire à la newsletter sur le blog et d'avoir, ainsi, toutes les semaines un récapitulatif de ce qui est publié. Ce site est fait sous forme de blog. Il permet également d'établir le planning des distributions. L'Amap aimerait mettre en place une rubrique «recettes»... L'AMAP cherche toujours des AMAPIENS qui pourraient animer ce blog! Le blog est pour tout le monde, chacun peut y participer.

### 3\* LES BUDGETS

#### 1- BILAN FINANCIER

Intervenant : Jean-Claude Gervais (trésorier)

- L'Amap existe depuis plus de 12 ans C'est la plus grande Amap d'Île de France avec 145 adhérents et 124 paniers.

Jean Claude présente le bilan des comptes de l'association.

CHARGES (taxes comprises en €)		PRODUITS (taxes comprises en €)		
Charges d'exploitation	3 112,95	Produits d'exploitation		3 531,50
Achats de paniers solidaires	1 111,00	Cotisations des adhérents	2 536,00	
Adhésion aux associations	725,00	Sites du 11ème	1 598,00	
Location de salle	260,00	saison printemps	1 113,00	
location d'un car	505,00	saison automne	485,00	
Abonnement à WordPress	99,00	Sites du 20ème	938,00	
fournitures administratives	215,00	saison printemps	559,00	
Frais de tenue de compte	50,50	saison automne	379,00	
Frais de dossier	15,00	Participations aux paniers solidaires	700,50	
Alimentation	32,45	Sites du 11ème	432,00	
Charges exceptionnelles	100,00	saison printemps	382,00	
		saison automne	50,00	
		Sites du 20ème	268,50	
		saison printemps	247,00	
		saison automne	21,50	
		Participations au voyage à la ferme	295	
		Voyage à Gournay en Braye		
		Autres produits		385,13
		Dons	362,50	
		Intérêts financiers	22,63	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>3 112,95</b>	<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>3 916,63</b>
<b>Excédents 2018</b>	<b>803,68</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>3 916,63</b>	<b>TOTAL</b>		<b>3 916,63</b>
<b>VALORISATION DU BENEVOLAT (9,88)</b>		<b>VALORISATION DU BENEVOLAT (9,88)</b>		
Partage-Distribution - (531 H)	5 246,28	Apports en nature		7 123,48
Partage-Distribution 20ème (427 H)	4 218,76			
RAF (88 H)	869,44			
BIBLIO amap	298,40			
Contrat produits laitiers	1 076,00			
Administration (190 H)	1 877,20			
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>7 123,48</b>	<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>7 123,48</b>

Le résultat montre :

- un excédent de 803,68 euros
- La valorisation du bénévolat. Il s'agit du temps offert par les adhérents pour le bon fonctionnement de l'association. Il s'agit d'évaluations donc imprécises. Elle met en valeur le rôle fondamental des adhérents actifs qui participent aux partages-distributions hebdomadaires et des membres du collectif.

*Vote sur la proposition d'emploi de l'excédent :*

L'assemblée générale, au vu du projet de budget prévisionnel 2019 et pour montrer sa solidarité avec le monde agricole, décide de porter la cotisation à l'association AMAP Ile de France à 797,50 € (5,50€ \* 145 adhérents = 797,50 €) au lieu des 780 € prévus initialement. De plus elle réaffirme son engagement d'atteindre une cotisation de 10 € par adhérent.

Par cette décision le montant de l'excédent de 2018 est ventilé de la façon suivante :

- Complément au bénéfice de l'AMAP Ile de France : 17,50 €
- Achats de 5 parts de l'association Terre de liens : 517,50 €

- Encours : 268,68 €
- TOTAL : 803,68 €

**Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.**

## 2- Le budget prévisionnel 2019

AMAP REUNION-PERE LACHAISE

### BUDGET PREVISIONNEL 2019

<b>CHARGES (taxes comprises)</b>			<b>PRODUITS (taxes comprises)</b>		
<b>DEPENSES A</b>		<b>2 787,50</b>	Produits des cotisations Participations aux paniers solidaires Dons Intérêts sur le livret Prélèvement sur les excédents 2018	2 500,00 700,00 350,00 23,00 17,50	<b>3 590,50</b>
Location de salle - Etincelles Conférences/Spectacles/convivialité Adhésion aux associations * Etincelles 20 € * AMAP Ile de France (5,50 €*145 =797,50 €)	150,00 200,00 817,50		Participations des adhérents Participations ferme de Sébastien Participations verger de Céline	300,00 332,00	632,00
Abonnement à WordPress Frais d'impression des flyers Achats de livres et revues Frais de tenue de compte frais de dossier Alimentation Achats de paniers solidaires	100,00 200,00 100,00 55,00 15,00 50,00 1 100,00	<b>1 435,00</b>			
<b>DEPENSES B</b>			<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 222,50</b>
Location de car ferme de Sébastien Location de car verger de Céline	550,00 885,00				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 222,50</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 222,50</b>

## 4\* LA REMISE A FLOTS

Un batelier, André, apporte avec sa péniche des produits qu'il collecte sur son parcours (conserves, vins, huile d'olive, miel, café, riz, savon, produits ménagers, foie gras, etc...) sur commandes préalables des AMAPIENS.

Positionné à Béziers, il emprunte le Rhône, la Saône, puis remonte les canaux et arrive enfin dans le bassin de la Villette où la cargaison est vidée. Les commandes des AMAPIENS se font à partir du mois de mai, ce sont en majorité des AMAP d'Ile de France qui participent à cette opération.

Cette opération a lieu depuis environ 7 ans à l'AMAP RPL. Le but de cette opération est notamment de permettre à André de vivre de son métier de marinier et que le trafic augmentant, les canaux soient entretenus.

Les produits sont d'excellente qualité, en plus de l'aspect éthique de cette opération.

Cette année, le batelier a transporté entre autres 1.5 tonnes pour l'Amap RPL, et deux autres Amap avec qui nous partageons cet achat groupé.

Seul problème cette année lors de la distribution, une erreur de 200 euros a été constatée. L'AMAP RPL a pris 100 euros à sa charge.

## 5\* QUESTIONS REPONSES AVEC LES PRODUCTEURS

### QUESTIONS REPONSES AVEC LES MARAICHERS – Sébastien Léger et Yoann Bonnard

Présentation de la ferme de Sébastien Léger, en Seine Maritime dans le pays de Bray. Il y a 10 hectares de maraîchage. Ils sont également producteurs de plans. Ils revendent à l'Amap, sur le marché local et à des commerçants.

Ils travaillent avec plusieurs semenciers et également avec la chambre d'agriculture.

Le mode de production est en agriculture raisonnée. Ils effectuent beaucoup de rotations sous serres et dans les champs. Ils utilisent beaucoup de fumier.

En plein champs, des produits phytosanitaires sont utilisés sur les carottes et le poireau.

Sous serres, les plantations sont en luttes intégrées : bourdons polliniseurs et coccinelles.

Il y a parfois des pertes, par exemple sur les tomates en Août, mais Sébastien cherche un moyen d'utiliser ces tomates notamment par une fabrication de soupe.

La production pour l'amap représente une journée de travail sur les cinq jours.

Il y a environ 80 à 90 variétés de légumes sur l'exploitation dont une dizaine pour les tomates.

#### QUESTIONS REPONSES AVEC CELINE THOMAS

Céline Thomas travaille avec l'Amap depuis 2011. Elle habite près de Dieppe, c'est sa deuxième activité. Elle dispose d'un verger de 3 hectares dans lequel elle cultive et récolte des fruits de saison. Elle fabrique des confitures, des jussettes et des pâtes de fruits. Ce n'est pas son activité principale puisqu'elle est fonctionnaire. L'Amap est son plus gros client. Céline cultive framboises, cassis, groseilles, rhubarbe, pommes, poires, noix, noisettes, coings, fraises, potirons... Ainsi que de la casseille (greffe de groseillier et cassissier) et de la tayberry (greffe framboisier et mûrier). Elle se renseigne également pour replanter des variétés anciennes de fruits oubliés. Son verger ne reçoit aucun traitement. Une visite du verger est prévue chaque année en juin, avec un pique-nique à l'ombre des noisetiers. Cela permet de visiter son beau terrain vert.

Son frère a mis des ruches dans le verger afin de polliniser les fleurs. La récolte de miel étant inégale, Céline ne sait pas si son frère pourrait vendre des pots de façon régulière à l'Amap. Elle en doute. Céline vient désormais avec Sébastien Léger, afin de réduire les coûts de transports.

Concernant le miel, David Nicolet signale avoir retenu d'une réunion de l'interAMAP Paris (jeudi 11 octobre 2018) qu'au moins deux formules existent pour les apiculteurs dans d'autres AMAP. Le prépaiement est bien sûr systématique, même si le volume de la récolte de miel à venir est inconnu. Ensuite, la formule la moins « solidaire » prévoit que ce « versé d'avance » est débité à chaque fois qu'un pot peut être fourni (avec report sur la saison suivante possible). La formule la plus solidaire ne prévoit ni remboursement ni report sur la saison suivante si le volume de miel prévu n'a pu être fourni.

#### DERNIER SUJET ABORDE

L'Amap est à la recherche d'un nouveau local autre que celui de la rue de la Réunion afin de faciliter le stationnement du camion de livraison de nos maraîchers. Il y a une possibilité chez Lab'oikos situé au 15 rue de la réunion.

**Les membres du collectif démissionnent.**

**Le nouveau collectif est élu et se compose ainsi :**

- Philippe Auguste

Amanda BELZ, Brigitte GERVAIS, Jean-Claude GERVAIS, Frédérique HOFMANN, Anne LACROIX-RIVAILLE, Dorothée NIOGRET

- Rue de la Réunion

Sophie ACCAOUI, Hélène de BOISSEZON, Gloria LOPEZ RAMIREZ, R'Kia RAKOUK, Hélène TIARD, Isabelle URIBE-HURTADO

**L'AG se termine à 20h, s'ensuit un petit apéro entre les amapiens, les maraîchers et Céline Thomas.**